

Fondée en 2009, DKA est une firme d'architecture, d'urbanisme et de design caractérisée par un esprit collaboratif. L'environnement de travail est informel, le travail d'atelier est primé, où chacun est encouragé à participer activement à tous les aspects de l'architecture.

La réussite repose sur l'engagement des membres de l'équipe et sur le savoir-faire qui en émerge. Le dynamisme, le souci du détail et la créativité sont reconnus et valorisés dans un milieu de travail où règnent la collaboration.

# Architecte du paysage

## EXIGENCES DE L'EMPLOI

---

Être membre de l'Association des architectes paysagistes du Québec

---

Détenir un diplôme universitaire en architecture du paysage

---

Avoir une facilité à établir une relation de confiance au fil des projets avec les clients

---

Maîtrise des logiciels AutoCAD, Thracé, Revit, Dynascape, Sharder, suite Adobe et les logiciels reliés à la gestion

---

Connaissance des végétaux

## PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS :

---

Élaborer les concepts d'aménagement paysager et urbain, la planification de site, la gestion des eaux pluviales, la rénovation urbaine, la planification des parcs, des lieux de loisirs et des infrastructures vertes

---

Réaliser les études préparatoires, les recherches, l'analyse, la synthèse réglementaire (faisabilité, implantation) dans des délais raisonnables en respectant les contraintes précises

---

Influencer les membres de l'équipe multidisciplinaire sur les meilleures pratiques de design urbain, d'environnement et d'aménagement paysager

---

Assurer une saine gestion du budget en avisant le client rapidement lors de dépassements ou de modifications au projet

---

Assister aux réunions de démarrage de projets, participer au processus d'appel d'offres et s'assurer de respecter les besoins établis par le client lors de la planification et de la conception des plans

---

Préparer les documents nécessaires et accompagner le client dans la préparation, l'étude des soumissions et la négociation

---

Préparer, présenter et animer diverses tables (conseil de ville, CCU, consultation publique, assemblée citoyenne) selon les besoins opérationnels